



ville de
Séméac

RETROUVEZ CE BULLETIN SUR LE SITE www.semeac.fr

Séméac et jeunesse en action



Kaléidoscope



8 mai Stèle du chemin des Crêtes



Cérémonie du 8 mai 2016



V. Salinas - A. Hernandez - J. Saint-Lézin

Médailles des 20 ans et une belle retraite



Repas des aînés Janvier 2016



Evelyne Blondin et Mme Isson pour l'expo de Palette Arc en Ciel 2016



D. Dubarry organisateur du vide atelier de l'Amicale des Arts Mai 2016



Remise des diplômes du Téléthon aux généreux acteurs de décembre

Présentation du CD des 40 ans de la chorale Semiac en Bigorra



éditorial



Mes chers concitoyens,

Vous avez constaté ces derniers mois que plusieurs rues de notre ville faisaient l'objet de travaux. Au-delà du préjudice esthétique momentané, ces opérations s'accompagnent souvent d'une gêne à la circulation, que les entreprises s'emploient à limiter au maximum, mais qui

peut entraîner des désagréments. Je souhaite donc vous donner des informations sur ces programmes.

A l'Ouest de la rue de la République, entre les rues Cuisinier et Lamarque, tout d'abord, GRDF procède au renouvellement de tout le réseau gaz frappé de vétusté. Notre ville va ainsi bénéficier d'une amélioration de la distribution en termes de sécurité notamment, et ceci sans participation des finances communales.

Les syndicats d'assainissement et d'eau potable procèdent en tant que maîtres d'ouvrages à des rénovations de leurs réseaux en anticipation des travaux du carrefour Mitterrand-République-Saint-Frai. Adour-Alaric a ainsi effectué des modifications à l'entrée de la rue de la République. Adour-Côteaux, quant à lui, a remplacé les canalisations d'eau potable en fonte vieilles de 60 ans le long du chemin Saint-Frai et à l'Ouest de l'avenue Mitterrand jusqu'au Sud de l'avenue du midi.

Les travaux d'aménagement du carrefour proprement dit ont commencé mi-mai et se termineront mi-août. La circulation sera donc aménagée jusque là. En termes de coût, l'opération se monte à 550 000 €. Le montant des subventions (publiques) et des participations (privées) s'élève à plus de 220 000 €, ce qui laisse un autofinancement résiduel pour la commune de 330 000 €. **Compte tenu de la fiscalité générée par les nouvelles constructions prévues dans cette zone, cet investissement sera amorti en 7 ans, sans impact sur les finances communales.** Le chemin Saint-Frai sera réaménagé de début septembre à mi-octobre.

Nous avons écrit dans notre programme de 2014 que notre projet municipal s'inscrivait «dans la limite des capacités financières de la commune pour les six ans à venir, avec le souci de contenir la pression fiscale sur les habitants». Notre équipe tient parole puisque cette année encore, **la part communale des taxes locales reste inchangée.** Les pages consacrées au vote du budget dans ce bulletin vous donneront toutes les informations nécessaires à ce sujet.

Le Conseil Municipal du 11 mai s'est prononcé pour le schéma territorial proposé par Madame la Préfète et donc pour le projet de Grande Agglo Tarbes Ossun Lourdes. Les élus séméacais ont montré ainsi qu'ils prenaient la mesure des enjeux auxquels nous aurons à faire face à l'avenir. Que pèserait en effet une agglomération minuscule à côté des grandes agglomérations que se créent, avec l'assentiment de la majorité des communes, chez nos voisins béarnais et basques ? Il nous faut être unis et visibles si nous souhaitons peser dans les territoires redessinés par les intercommunalités.

Les usagers du Grand Tarbes ont depuis longtemps compris les avantages de l'intercommunalité. Prenons un exemple, la culture, puisque c'est celui qui m'est le plus familier. Chacun sait que nous n'aurions jamais atteint la qualité de service actuelle dans les équipements culturels transférés, que ce soit le conservatoire, les écoles de musique, les médiathèques ou bibliothèques, sans le levier qu'a été la mutualisation des compétences entre les communes. Toutes en ont bénéficié, les plus grosses, mais aussi et surtout les petites dont les usagers jouissent actuellement des mêmes services que leurs voisins. On peut répondre aux élus ruraux qui craignent d'entrer dans la future Grande Agglo qu'ils prennent le risque de priver leurs administrés d'avantages que les seules finances des petites communautés ne pourront leur apporter.

Se grouper pour mieux gérer et réussir ensemble ; c'est ce qui est proposé dans le nouveau schéma, et c'est une opportunité à saisir si notre territoire ne veut pas végéter.

Votre maire,
Geneviève Isson

sommaire

Budget 2016	p 2 à 5	Dossier collègue et jeunesse	p 10-12
Etat civil	p 6	Vivre ensemble et lien social	p 13
Environnement	p 7	Citoyenneté	p 14
Les travaux du carrefour F. Mitterrand....	p 8-9	Expression des groupes politiques.....	p 16

Compte administratif 2015

Le compte administratif retrace toutes les dépenses et recettes réellement effectuées durant l'année précédente, y compris celles relatives aux décisions budgétaires modificatives.

Il permet de vérifier la bonne exécution du budget.

Avec un total de recettes réelles de 4 895 927 € et un total de dépenses réelles de 4 054 272 €, le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 804 065 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté des années antérieures pour 1 019 25 €, soit un excédent cumulé de 1 814 990 €.

Il permet notamment de financer les investissements (dont les investissements restant à réaliser au titre de l'année 2015) pour un total de 854 505 € et de dégager un excédent de 960 485 € qui sera reporté en recettes de fonctionnement sur le budget prévisionnel de 2016.

Dans l'exécution budgétaire de l'année 2015, il faut noter quatre événements significatifs :

› La poursuite de la réduction des dotations de l'Etat, dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques. Cette diminution de recettes avait été anticipée dans le budget 2015 ;

› Un surplus de taxes foncières, suite aux travaux démolition-reconstruction de l'usine ALSTOM, qui apporte des recettes non prévues à hauteur de plus de 300 000 €, sans augmentation des taux et sans impact sur les contribuables particuliers ;

› La poursuite de l'effort de maîtrise générale des dépenses de fonctionnement.

› Un problème technique imprévu pour les travaux de rénovation de la toiture de Léo Lagrange qui a nécessité de décaler cet investissement sur l'été 2016, ce qui amène un montant important de restes à réaliser (reports d'investissements) ;

En conclusion la commune de Séméac présente une situation financière saine. Elle dégager des excédents lui permettant de maintenir un bon niveau d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Remboursements sur les rémunérations	82 206
Restauration scolaire, Centre de loisirs	243 936
Impôts et taxes	3 807 567
Dotations et subventions (Etat, CAF, ...)	676 355
Autres recettes	16 900
Recettes exceptionnelles	960
TOTAL	4 895 927
Excédent annuel	804 065
Excédent des années antérieures	1 10 925
Excédent total	1 814 990

DEPENSES	
Charges à caractère général	1 093 214
Charges de personnel	1 834 947
Charges de gestion courante	890 340
Charges financières	101 540
Amortissement des investissements	131 429
TOTAL	4 054 272

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Résultat des années antérieures	376 473
Subventions	92 174
Remboursement de TVA	239 505
Amortissement des investissements	131 429
TOTAL	839 582

DEPENSES	
Immobilisations, achats de matériels	131 376
Travaux et études	596 830
Remboursement des emprunts (capital)	283 808
TOTAL	1 012 015

Budget prévisionnel 2016

Une très bonne nouvelle pour les contribuables séméacais : Maintien de la fiscalité pour la cinquième année consécutive

Lors de sa séance du 30 mars 2016, le conseil municipal a voté en faveur du maintien à l'identique des taux de la fiscalité communale par 22 voix pour et 3 abstentions (de l'opposition municipale).

Dans cette même séance, le Conseil municipal a également adopté le budget prévisionnel 2016 de la commune.

Comme les années précédentes, le budget 2016 est marqué par trois orientations majeures :

- La première est liée à la diminution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, soit près de 100 000 € par rapport à l'année 2015. Toutes les communes sont concernées par cette baisse qui intervient dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques.
- La deuxième est la poursuite d'un effort général de maîtrise des dépenses et de rationalisation des charges de fonctionnement déjà engagée les années précédentes.
- La troisième est la volonté de la municipalité de maintenir un niveau d'investissement significatif et d'engager des travaux structurants pour le long terme concernant l'aménagement et l'attractivité de la commune.

De plus, il convient de préciser que, comme les années précédentes, l'élaboration budgétaire procède d'une démarche

de grande prudence puisque les recettes prévues au budget sont légèrement sous-évaluées et les dépenses prévisionnelles légèrement surévaluées. La réalisation budgétaire finale s'en retrouve ainsi toujours plus favorable, comme cela peut être constaté dans le compte administratif (voir ci-dessus les excédents cumulés).

Pour le budget prévisionnel de fonctionnement 2016 :

Dans sa partie dépenses : les charges de fonctionnement à caractère général sont légèrement en baisse : 1 119 700 € (1 120 500 € pour le budget 2015) ; les dépenses de personnel sont contenues puisqu'elles augmenteront moins que le «glissement vieillesse technicité» ; quant aux autres charges de gestion courante elles sont en diminution : 901 600 € (906 600 en 2015) ; les charges financières diminuent également avec 144 000 € (152 000 € en 2015) ; ce qui permet de maintenir un niveau élevé de virement à la section d'investissement : 1 085 686 €.

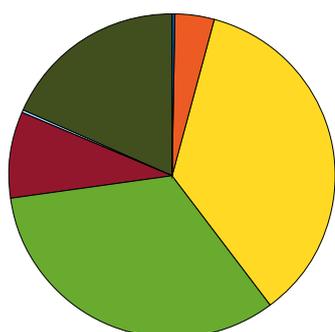
Concernant les recettes prévisionnelles de fonctionnement, les dotations, subventions et participations reçues sont par prudence minorées et prennent en compte la baisse de la dotation de l'Etat (cf. ci-dessus) : total 462 000 € (606 000 € pour 2015) ; les recettes de fiscalité bénéficient d'un rattrapage sur la taxe foncière de l'usine ALSTOM.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Remboursements sur les rémunérations	16 000
Restauration scolaire, Centre de loisirs	218 000
Fiscalité locale	1 880 000
Transferts, reversements et taxes diverses	1 747 000
Dotations et subventions (Etat, CAF, ...)	462 000
Autres recettes	8 000
Résultat de l'année antérieure	960 486
TOTAL	5 291 486

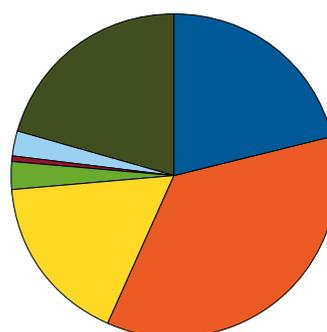
DEPENSES	
Charges à caractère général	1 119 700
Charges de personnel	1 883 500
Charges de gestion courante	901 600
Charges financières	144 000
Charges diverses et imprévus	24 000
Amortissement des investissements	133 000
Virement à l'investissement	1 085 686
TOTAL	5 291 486

RECETTES



- Remboursements sur les rémunérations
- Restauration scolaire, Centre de loisirs
- Fiscalité locale
- Transferts, reversements et taxes diverses
- Dotations et subventions (Etat, CAF, ...)
- Autres recettes
- Résultat de l'année antérieure

DÉPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges diverses et imprévus
- Amortissement des investissements
- Virement à l'investissements

Les principaux investissements inscrits au budget prévisionnel de l'année 2016 concernent :

- › la voirie avec un total 1 765 000 €, avec quelques opérations structurantes qui accompagnent et permettent le développement économique et de l'habitat urbain de la commune, notamment le carrefour République-Mitterrand-Saint-Frai, le chemin Saint-Frai et le passage à niveau de la rue Bouchayé ;
- › les bâtiments communaux pour 237 000 €, notamment la poursuite de la réfection des toitures du Centre Léo Lagrange (avec un report de crédit de l'année 2015 de 310 000 €) et les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics ;
- › des subventions d'équipement au SDE pour l'opération d'enfouissement des réseaux dans le quartier des écoles et de rénovation de l'éclairage public ;

- › le remplacement des véhicules des services techniques les plus anciens avec acquisition d'un véhicule électrique polyvalent.

Une ligne budgétaire est également prévue pour constituer des réserves foncières.

A noter qu'une partie significative des investissements correspond à des actions déjà programmées, à des opérations pluriannuelles.

Pour les recettes d'investissement, toujours dans l'esprit de prudence seules les recettes certaines sont budgétées, les recettes de subvention ne sont inscrites qu'au fur et à mesure de leur encaissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Emprunts	761 000
Subventions et remboursement TVA	484 114
Excédent de fonctionnement reporté	854 506
Amortissement des investissements	133 000
Virement du budget de fonctionnement	1 085 686
TOTAL	3 318 506

DEPENSES	
Subventions d'équipement	198 000
Immobilisations, achats de matériels, études	110 000
Travaux et études	2 421 000
Remboursement des emprunts (capital)	293 000
Report de travaux 2015	296 506
TOTAL	3 318 506

Détail des investissements inscrits au budget 2016

OPERATIONS	TTC
BATIMENTS	237 300
Travaux d'aménagement de la mairie et plaques de façade	16 000
Réfection de la toiture du Centre Léo-Lagrange	120 000
Remplacement de la chaudière du bureau du Syndicat Adour Coteaux	4 500
Remplacement des stores de l'école M. Ravel	5 000
Etudes de programmation des anciens logements des instituteurs	5 000
Travaux d'accessibilité prévus à l'ADAP	70 000
Equipement du restaurant scolaire	1 800
Portier électrique pour l'entrée du Centre de loisirs	2 500
Rénovation robinetterie lavabos et portiers vidéo du groupe scolaire	12 500
VOIRIE / ESPACE-PUBLIC	1 757 000
Etudes sur la voirie	15 000
Aménagement du passage à niveau rue Bouchayé	600 000
Aménagement du carrefour République-Mitterrand-chemin St Frai	670 000
Aménagement du chemin Saint Frai et Lanne-Darré nord	320 000
Revêtement de chaussée rue 11 novembre 1918	42 000
Anti stationnement impasse Derniers Francs + Pasteur + parking de La Poste	10 000

OPERATIONS	TTC
Anti stationnement quartier Bout du pont et avenue des Sports	8 000
Etude du réseau pluvial rue de la République	6 500
Etudes pour l'aménagement de la rue Fénelon	0
Borne de recharge pour véhicules électriques	2 000
Etude pour la valorisation du séparateur central de l'avenue Mitterrand et aménagement des espaces verts	10 000
Travaux forestiers	8 500
Remplacement de poteaux incendie	25 000
Travaux divers et imprévus	20 000
Signalétique directionnelle des bâtiments et équipements communaux	20 000
ACQUISITIONS de BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	120 500
Remplacement de la tondeuse frontale	36 000
Achat d'un véhicule utilitaire électrique (non compté les éventuelles aides et bonus écologiques)	31 000
Remplacement du micro tracteur	31 000
Informatisation des services techniques et dessin	8 500
Panneau d'affichage extérieur	2 000
TOTAL GENERAL	2 114 800

Subventions aux associations séméacaises

Lors de sa séance du 11 mai 2016, le Conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes aux associations séméacaises et d'intérêt communal, pour un total de près de 145 000 €, avec une réserve pour subventions imprévues en cas de besoin exceptionnel en cours d'année.

Ainsi la vitalité du tissu associatif séméacais est fortement soutenue par la municipalité qui se félicite de leur contribution à l'animation et au bien vivre-ensemble dans la commune.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION	ASSOCIATIONS	SUBVENTION
Accordéon Club de Séméac	2 552	SOUAS	4 593
Amicale Clair Automne	1 359	SO Athlétisme	7 620
Amicale des Arts	412	SO Basket-Ball	16 020
Amicale des Sapeurs-Pompiers	486	SO Football	14 060
Association Mycologique de Bigorre	382	SO Pétanque	1 280
Association Palette Arc-en-Ciel	653	SO Rugby	8 870
Association Sportive du Collège Paul Valéry	361	SO Tennis	2 510
Centre Albert Camus	44 960	SO Tir à l'arc	1 730
Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles	500	Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation	4 335
Collège Paul Valéry : prix Collège Fleuri	1 000	ESTN : championnat de sauvetage	1 500
Comité des Fêtes de Séméac	9 527	Séméac Evasion	641
Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal	11 106	Pour être complet, il convient également d'ajouter au tableau ci-dessus, les subventions accordées par le CCAS de la commune :	
Diane de Séméac	276	Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades	200
Foyer d'Animation Populaire de Séméac	4 430	Association des Paralysés de France	250
Foyer d'Animation Populaire de Séméac : course landaise	1 500	CLIC SAGE	1 000
Ligue de l'Enseignement 65 Fédération des œuvres Laïques	165	Restos du Cœur	1 000
Prévention Routière 65	157	Secours Populaire	1 000

Participations et contributions aux organismes de regroupement et syndicats intercommunaux

Les participations et contributions ont été votées par le conseil municipal lors de sa séance du 11 mai 2016. D'autres contributions non connues à ce jour feront l'objet d'une décision ultérieure du Conseil municipal.

Le budget prévisionnel total pour les participations et contributions s'élève à 42 0 000 €.

ORGANISMES	
Association Départementale Information Logement	1 038,00
Association des Communes Forestières	81,00
Association Départementale des Maires 65	190,18
Association des Maires de France	759,07
Association des Petites Villes de France	429,39
Centre de Formation des Apprentis (11 apprentis séméacais pour 2016)	1 100,00
Fédération Léo Lagrange 65 : centres de loisirs, Espace Jeunes	335 267,00
Syndicat Départemental d'Énergie 65	300,00
Syndicat Intercommunal du Collège Paul Valéry	36 000,00
Syndicat Intercommunal de Défense des crues de l'Alaric	14 818,59
SIVU du Relais d'Assistants Maternelles	5 598,00

état civil

Période du 15/11/2015 au 15/05/2016

Naissances

- » ALFONSO Dafné
- » ALKATEB Malak
- » BOMPARD Sinay
- » CASTRO DUFOUR Ethan
- » DEVAUX DASSAIN Elias
- » DOLEAC Mila
- » DOS SANTOS GÉRARD Yméo
- » DUEZ Louna
- » DUFAU Manon
- » DUPONCY Myronn
- » LABORDE LEFRANCOIS Zoé
- » LAPORTE Thibault
- » LARUE Elise
- » LATRILLE Hugo
- » MASSEI Tiago
- » MOULAI AUBRY Kénaël
- » OLIVER Naïroa
- » PLANQUES Mélia
- » PORTAL Alicia
- » SARACOUSTI Sofiane
- » SOUSA VILLARDEBO Yuréna
- » TAUZY Eden
- » TAUZY Jayden

Mariages

- » ALVERNHE Cécile et DIAZ CASTAN Ulpiano
- » VALÈRE Irène et DEJEAN Jacques
- » PODEVIN Lucie et IGAU Georges
- » LEBOURGEOIS Marine et CUILHÉ Rémi
- » GAUTHIER Mickaël et FAURE-FAVIER Franck

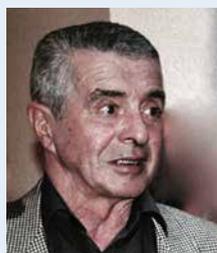
Décès

- » ABBADIE Franck
- » BRUZAUD Charles
- » CAZENAVE Guy
- » COUCHOU-MEILLOT Yamina
- » DA SILVA Anne-Rose
- » DANTIN vve MONLEZUN Mélanie
- » DASTÉ Robert
- » DESANGLES ép. MARIE Marcelle
- » ESPAU Jean
- » FOURCADE Michel
- » GARCIA René
- » LABAT André
- » LACAMBRA vve MARIN Crux
- » LAGRASSE Louis
- » LAUZE Michel
- » MOREL Alain
- » NAVARLAS Valentin
- » PEYROU Raymond
- » POLI vve ANTARELLI Caroline
- » POMIERS Paul
- » RIOLAND Didier
- » SOUBERCAZES vve SARRE Catherine
- » TAUZY Jayden
- » VILLACAMPA ép. HEMERYCK Fernande



Joël Guglielmi, décédé le 30 mars dernier, fut directeur de l'école primaire Arbizon pendant près de 17 ans. Nombre de nos jeunes Séméacais ont été menés sur les chemins du collège par leur «maître Joël». Outre ses fonctions d'enseignant «Jojo» a marqué la

vie de la commune par son implication dans les clubs de tennis et d'athlétisme séméacais. Tous ses amis se souviendront de lui comme d'un bon vivant qui dégustait la vie, les moments festifs et les rencontres en tous genres dans le sport comme dans l'enseignement où ses engagements militants étaient connus des collègues de la promotion 70.



Charles Bruzaud nous a quittés le 4 mai dernier à l'âge de 75 ans. Il fut très engagé dans la vie de la commune où il a honoré un mandat de conseiller municipal entre 2001 et 2008. Il avait épousé Hélène Vignes et élevé leur fille unique ; dessinateur industriel à Turboméca, il pratiquait la rando

en montagne ainsi que la photographie. Charles appartenait à la «Classe 60» association d'anciens conscrits nés dans les années 40 qui se retrouvaient régulièrement pour des repas dansants, galettes et soirées automnales. Chaque jour, il venait saluer le personnel et les élus de la mairie.

Environnement

Le vélo électrique, une alternative aux déplacements doux

Cet automne, la mairie de Séméac a bénéficié du prêt de 4 vélos électriques par le conseil Départemental. Pour l'occasion la commission environnement animée par Bernard Ducor ainsi que le Séméac Evasion avec son président P. Evon et l'équipe du foyer des Jeunes de Laurent Duchamp ont tenté le challenge vélo traditionnel / vélo électrique sur la côte de Sarrouilles.

Les challengers du vélo électrique l'ont trouvé léger, facile à manier et très stable ; l'effort fourni, car il y a effort tout de même, était équilibré et régulier, de sorte que chacun y a trouvé son compte. Les adeptes du vélo traditionnel l'ont apprécié à sa juste mesure, à savoir comme un mode de déplacement accessible et efficace, même si, pour eux, la petite reine reste leur passion première.

La commission environnement a remis les vélos aux professeurs de technologie du collège Paul Valéry afin que des séances d'étude des mécanismes du vélo électrique soient proposées aux collégiens dans le cadre de l'éducation au développement durable.

Au niveau du personnel de la mairie, c'est Jean-Charles Sylvestre qui en a profité pour effectuer des tournées de service dans le cadre de son travail ; de l'avis général, cet outil offre de belles perspectives pour une douce mutation des modes de déplacements dans la cité.



Mon chien, ma ville : la propreté des espaces partagés

Le chien est bien le meilleur ami de l'homme, pour le meilleur, et parfois pour le pire. Nombreux sont les propriétaires de chiens qui prennent soin de les mener dans les endroits appropriés et utilisent les sanisettes réservées à cet effet. D'autres les laissent se soulager dans des endroits publics, tels les abords des écoles, les espaces de liberté ou les trottoirs. Il est sans doute plus facile de détourner la tête, ou de supposer que la ville pourvoira au nettoyage des souillures. Chacun sait que les déjections canines sont des vecteurs de parasites dangereux, et chaque propriétaire est responsable civiquement des risques que son animal véhicule.



Avertissement aux contrevenants : L'arrêté municipal du 21 avril 2016, conformément à l'article R632-1 du code pénal, prévoit des sanctions à l'encontre des propriétaires de chiens irrespectueux de la salubrité des lieux publics. Le montant de l'amende est de 35 euros.

Coupe de bois communal

Une coupe de bois aura lieu à l'automne dans notre forêt communale ; du bois de chauffage sera proposé à la vente en fin d'année pour les Séméacais.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie.



© Fotolia

CALENDRIER DE COLLECTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Séméac					
					Semaine Paire

JOUR FERIE Si votre jour de collecte correspond à un jour férié, la collecte se fera systématiquement le **samedi suivant**. Si votre jour de collecte correspond à un mardi férié, la collecte se fera le **samedi précédent**.

Merci de respecter les horaires de travaux

JOURS OUVRABLES : 8h30 à 12h
et 14h30 à 19h30.

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h.

Dimanche : 10h à 12h et 16h à 18h.

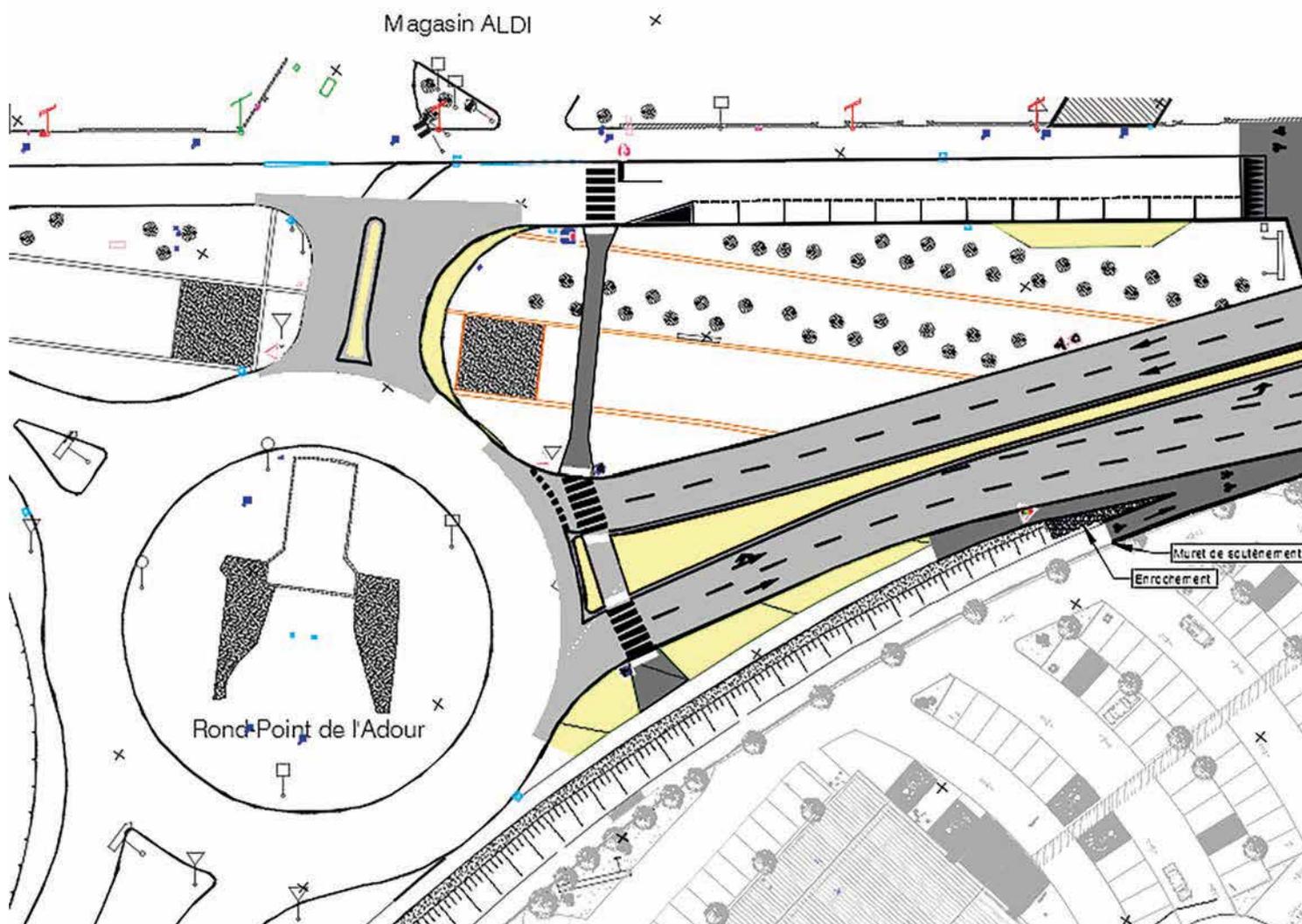
Un carrefour à feux pour sécuriser et relier les quartiers Est et Ouest de la ville

L'urbanisation d'une ville représente son avenir tant en terme de démographie que de dynamique globale liée aux activités de la cité. La commune a souhaité ouvrir à l'urbanisation le quartier Lanne-Darré nord situé à l'entrée de la ville après le rond point Saint Frai côté ouest. Ce projet représente une urbanisation de 220 logements à l'horizon 2020 dont 30% de logements sociaux, conformément aux obligations de la loi SRU.

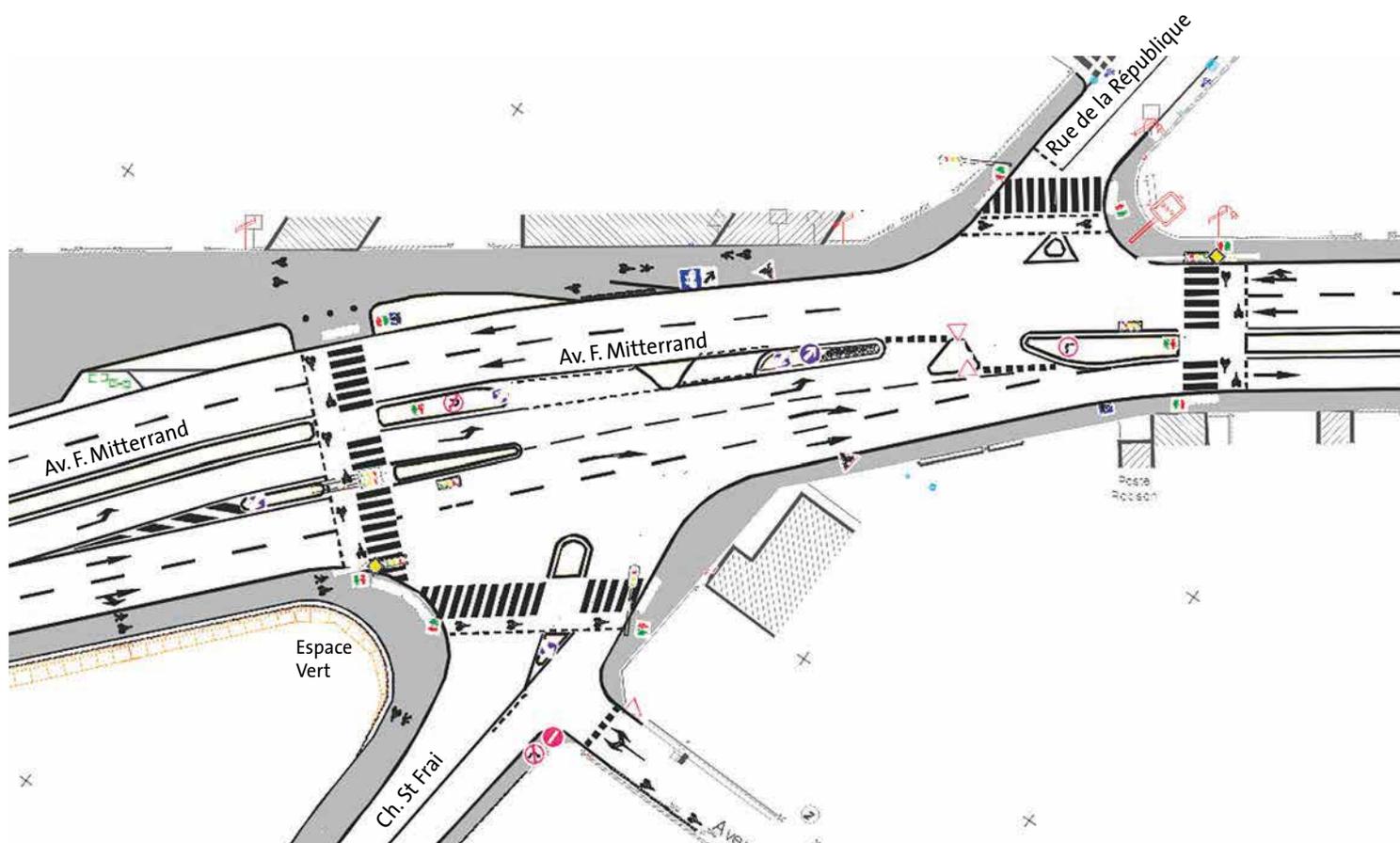
Le désenclavement de cette zone impose une nouvelle lecture de l'entrée de ville entre la partie Ouest et la partie Est. L'avenue François Mitterrand est de fait la principale entrée de l'agglomération tarbaise avec un trafic intense qu'il convient désormais de gérer.

L'objectif est de sécuriser les flux de circulation et de permettre les modes de déplacements doux (piétons et vélos) qui sont une des conditions essentielles pour l'intégration à la ville de ce nouveau quartier ; il génèrera une population jeune et mobile qui se dirigera vers les écoles, le collège et le centre de la ville.

L'évolution d'une commune passe par de nouveaux projets qui s'adaptent aux exigences et modes de vie ; Séméac ville durable s'engage dans la dynamique environnementale et le concept des modes de déplacements doux.



Les schémas représentent les deux fois 2 voies avec gestion des flux par des feux tricolores alternatifs, ainsi que des traversées piétonnes conformes à la circulation PMR, des continuités cyclables avec sécurisation des flux par des sas, et la création de refuges sécurisés et de mobilier de protection. La signalisation lumineuse des feux tricolores est pilotée par logiciel avec diagramme de cadencement ajustable aux heures de pointe du matin et du soir.



Calendrier des travaux du carrefour de l'avenue François Mitterrand

Phase 1 de mai à fin juin :

Travaux sur l'intersection de l'avenue F. Mitterrand et de la rue de la République. Démolitions, fondations, pose de caniveaux et de bordures, réseaux d'éclairage et de signalisation. Signalisation provisoire de chantier et basculement de la circulation.

Phase 2 de fin juin à fin juillet :

Disparition de la contre allée actuelle d'entrée de ville vers la rue de la République. Travaux avec signalisation provisoire et basculement de la circulation.

Phase 3 de fin juillet à fin août :

Travaux sur la bordure Est de l'avenue F. Mitterrand : du chemin Saint Frai jusqu'à l'avenue du Pic du Midi : démolitions, terrassement, trottoirs, réseaux. Aménagement d'îlots, couche de roulement de chaussée, pose de potelets et corbeilles. Signalisations verticales et horizontales définitives.

Dossier «Ecoles fleuries»

Une classe du collège Paul Valéry reçoit le prix d'Excellence des Ecoles Fleuries de France



De collège il est devenu «les jardins de Valéry» depuis que cette équipe de collégiens a reçu le prix d'excellence national des écoles fleuries. Ils n'étaient pas seuls, bien sûr, car une véritable «coalition» pédagogique administrative et humaine s'est constituée autour de ce magnifique projet qui s'est révélé riche en terme éducatif et fédérateur en terme de vivre ensemble.

Le projet de départ, initié par Mme Baqué Castanié, avec l'entière adhésion du Principal Gilles Lannier, était de fédérer un groupe d'élèves autour du thème du jardin et ainsi de leur permettre d'acquérir une multitude de notions (apprendre à faire, à respecter le travail de chacun, se construire un cadre de vie plus agréable, respecter les lieux communs, apprendre la persévérance, mettre tous les élèves en situation de réussite dans un secteur...). Les élèves étaient alors en 6^e, et, pour le groupe de volontaires du départ, le but était «d'embellir le Collège». D'autres les ont rejoints et vingt collégiens de 5^e se sont mis au travail.

Mme Valet, professeur de Français, s'est associée au projet dans sa matière et venait aider à l'encadrement. Cela a permis l'inscription du groupe au Concours National des Ecoles Fleuries organisé par l'OCCE et les DDEN.

Cette adhésion à un projet collectif pour améliorer son cadre de vie dans un contexte éducatif d'apprentissage a motivé les élèves et a entraîné une mobilisation de toutes les disciplines : Français, SVT, Arts Plastiques, Histoire-Géographie, Mathématiques, Technologie, Anglais, Espagnol, Chinois.

L'équipe a franchi les étapes départementales puis régionales et a dû réaliser un important dossier de synthèse avec l'aide de Mme Peyrussie, professeur d'Arts Plastiques et de Mme Baqué Castanié. Au bout de ces efforts, la récompense finale, la joie partagée, la reconnaissance et ... un beau voyage à Paris pour recevoir le prix d'Excellence et visiter la capitale.



Le dossier présenté était en «béton» puisqu'il ouvrait toutes les fenêtres pédagogiques et éducatives possibles : de l'autonomie à l'initiative, de la technicité à l'étude spécifique, de la pratique à la théorie, de l'école de la patience à celle de la joie, du respect de l'autre et de soi-même à celui de l'environnement : en résumé de l'école fleurie à l'école de la vie.

C'est au mois de mars que la classe accompagnée des professeurs a pris le train pour Paris afin d'y recevoir le diplôme des Ecoles Fleuries ; les collégiens et leurs familles ont bénéficié d'une sub-



vention de la ville de Séméac où les jeunes ont été reçus et félicités par Mme Isson et les Elus. D'autres aides ont été également accordées par le Syndicat du Collège et l'OCCE.

Ce fut sans doute un voyage inoubliable pour ces heureux lauréats qui ont passé une semaine à Paris durant laquelle ils ont visité les principaux monuments de la capitale. Ils ont eu la chance de visiter les jardins de Versailles, étant même autorisés à voir les parties privées qui ne sont pas accessibles au public tant ces joyaux historiques sont fragiles.

Ils ont écouté avec beaucoup d'attention les explications des guides du Muséum d'Histoire Naturelle et de l'Assemblée Nationale sous les impressionnants lustres aux mille feux et, bien sûr ils sont montés au 2^e étage de la Tour Eiffel. Un emploi du temps très chargé en visites culturelles qui les a ramenés à la maison, rompus mais heureux.

Le projet «Jardins de Valéry» continue et se poursuivra l'an prochain pour embellir et faire vivre un collège dynamique où fleurissent mille bonnes idées pour le plaisir de tous.



service à la population

Un espace pour nos jeunes dans le cadre du lien social



L'Espace Jeunes est un lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes adolescents séméacais. Il est situé 3 rue Georges Clémenceau. L'Espace Jeunes est une branche de la Fédération Léo Lagrange qui bénéficie des subventions de la commune pour l'animation et le lien social à destination des ados de 11 à 18 ans. Il est animé par Laurent Duchamp et le coordinateur Maxime Lalaque.

60 jeunes y sont inscrits annuellement : en période scolaire, l'espace est ouvert tous les soirs après les cours jusqu'à 18h30, le mercredi après-midi et le vendredi soir jusqu'à 22h. En période de vacances une semaine type est de 3 demi-journées et 2 journées complètes.

Le projet pédagogique a pour objectif l'épanouissement du jeune dans le respect des valeurs du vivre ensemble ; il développe l'autonomie, la responsabilité, la citoyenneté, le respect de tous ; il œuvre en partenariat avec les associations et favorise toutes les situations d'échanges et d'interactions avec les citoyens.

On les voit donc, ces jeunes, nettoyer le bois de la Barthe, confectionner des merveilles avec les Aînées de la ville, participer aux actions du Téléthon ou autres actions solidaires liées à l'actualité, entretenir leur local et même organiser le vendredi soir un repas qu'ils partageront ensemble.

Des visites culturelles et ludiques les ouvrent au monde de la culture et des sciences ; des petits séjours sont organisés où les participants vivent en autonomie : l'été, ils font du camping et se chargent eux-mêmes de l'intendance. On y pratique aussi des randonnées en montagne et l'hiver ce sont des séjours au ski.

Dans tous les cas, l'optimisme des moniteurs et des ados est au top niveau ; la dynamique et la créativité des équipes sont porteuses de nouveaux projets pour les années à venir.

C'est ainsi que l'équipe de Laurent mène ces jeunes vers une plus grande implication dans la cité. Certains d'entre eux quittent l'Espace Jeunes à 18 ans pour rallier aussitôt le comité des fêtes ou le FAPS et perpétuer ce lien social qui commence à l'école primaire et n'en finit pas de se consolider pour le mieux vivre ensemble.



Le site présente tous les renseignements utiles pour les animations et les inscriptions. Les Séméacais bénéficient d'un tarif préférentiel de 18€ à l'année et 23€ pour les non résidents.

www.semeac.fr/espace-jeune - www.leolagrange-65.com

Fédération Léo Lagrange : 05 62 90 07 07 - Espace Jeunes : 05 62 38 11 61

L'arrivée de l'été et la prévention contre les grandes chaleurs



Les risques liés à la chaleur concernent autant les tout jeunes enfants que les personnes âgées. Ces risques peuvent entraîner une déshydratation ou un coup de chaleur. En outre, il est conseillé aux sportifs d'éviter de courir et de pratiquer une activité intense aux heures de forte chaleur.

Les précautions à prendre :

- › Eviter l'exposition directe au soleil.
- › Aérer les pièces d'habitation et refroidir la température ambiante : volets et fenêtres fermés côté soleil et ouverts à l'ombre.
- › Humidifier l'atmosphère (une assiette pleine d'eau par pièce).

- › Boire : au moins 1,5 litre d'eau par jour quand il fait chaud. Ne pas oublier de boire entre les repas sans attendre d'avoir soif.
- › Rafraîchir son corps par un bain, une douche ou simplement avec des linges humides posés sur les membres, sur la nuque, sur la tête.



Prévenir les risques de l'été, c'est aussi maintenir le lien social avec les personnes seules.

Chaque personne peut et doit s'inquiéter des personnes âgées de son entourage.

Un simple coup de fil, une visite même courte pour vérifier que "tout va bien" en rappelant quelques conseils pour éviter la déshydratation, témoigne à nos aînés que l'on ne les a pas oubliés et qu'ils sont dans nos cœurs même pendant les vacances d'été.

Durant l'été la mairie de Séméac tient un registre où peuvent s'inscrire ou être signalées les personnes fragiles et isolées, pour une mise en relation avec le CCAS de la ville.

Le CCAS met à disposition à l'accueil de la mairie toutes les informations et documentations relatives aux services à la personne : CLIC Services à la personne-Guide du service Présence verte.

Journée du CCAS à Capbreton

27 août



Chaque année le CCAS organise une sortie qui permet aux personnes qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens, de bénéficier d'un bus et de passer une journée à la mer. Le bus est prévu pour une cinquantaine de voyageurs. Sur place, les participants organisent la journée à leur convenance. Chacun pourvoit à son déjeuner (pique-nique ou restaurant), le goûter est offert aux enfants.

Une petite participation est demandée aux adultes et les inscriptions seront prises en mairie dès la fin juillet.

Citoyenneté



La légion d'honneur pour un éminent Séméacais

Michel-Yves MOUROU est né à Séméac le 28 mars 1944 où il a passé sa jeunesse et commencé ses études. Plus tard, devenu médecin radiologue, il deviendra chef de service au centre hospitalier Princesse Grâce de Monaco. Ses engagements humanitaires le conduisent à devenir membre et président fondateur de l'Association Monégasque pour le Dépistage du Cancer du Sein, de l'Association «Institut Alzheimer de Monaco» entre autres missions. En homme d'action et de dévouement, il complètera son implication dans la vie monégasque par des mandats électifs qui feront de lui un parlementaire

et l'actuel Président du Conseil de la Couronne, auprès de leurs Altesses Sérénissimes les Princes Rainier et Albert de Monaco.

Séméac demeure sa ville de cœur, il revient souvent dans son «Domaine sans Souci» et c'est dans nos bureaux de vote qu'il remplit ses devoirs électoraux. Il rencontre régulièrement Madame le Maire et témoigne de son attachement à notre commune par des dons aux associations. C'est à titre de citoyen éminent et émérite de la France que Michel-Yves Mourou a reçu la légion d'honneur, un honneur qu'il a partagé avec sa famille et le Prince Albert dont il est proche.



Tout citoyen français ayant fait preuve de mérites éminents, civils ou militaires, au service de la nation et ayant un minimum de 20 ans d'activité peut recevoir la Légion d'Honneur à titre honorifique. L'Ordre de la Légion d'Honneur comprend 3 grades : Chevalier, Officier, Commandeur. Chaque année environ 3.000 personnes sont distinguées.

Listes électorales : s'inscrire avant le 31 décembre en mairie pour voter en 2017

Vous venez de déménager, même dans la même ville, inscrivez-vous en quelques minutes à la mairie ou signalez votre nouvelle adresse. Prévoyez une pièce d'identité et un justificatif de domicile : quittance de loyer ou facture de moins de 3 mois. Si vous habitez chez vos parents, ils doivent fournir une attestation écrite et un justificatif de domicile.



Tout citoyen inscrit sur les listes électorales de sa commune reçoit une carte d'électeur, envoyée au plus tard 3 jours avant l'élection. Cette carte est gratuite, n'a pas de limite de validité, et s'utilise sur plusieurs scrutins et plusieurs années. Le ministère de l'Intérieur les fabrique tous les 3 à 5 ans suivant les modifications des listes.

Le saviez-vous ?

Les règles de stationnement dans la ville

La commune est soumise à une réglementation de stationnement unilatéral. Tout contrevenant qui occasionnerait un incident du fait du non respect de cette règle engage sa responsabilité et s'expose à des sanctions. Tout stationnement gênant relève d'une amende de catégorie 4, d'un montant de 135 €, prévue par le code de la route et applicable par les polices municipale ou nationale lors de leurs passages.



Séméac Evasion fait peau neuve !



Fondée il y a près de 25 ans, l'association Séméac Évasion compte aujourd'hui près de 120 adhérents. On y pratique du vélo, du VTT, de la marche et de la montagne, dans une ambiance conviviale et pour tous les niveaux.

Depuis le mois de mars les maillots du club ont fait peau neuve ! Les trois couleurs dominantes du club (bleu, vert et jaune) restent les mêmes mais le bureau a décidé de renouveler le design du maillot afin de le moderniser. Les cyclos et VTTistes l'étreignent fièrement, il existe également en version tee-shirt, ce qui fait la joie des marcheurs et des montagnards. Nul doute que vous aurez très prochainement l'occasion de croiser cette nouvelle tenue au détour des routes et des sentiers de Bigorre !

Séméac Evasion organise chaque année une randonnée cyclotouriste lors des Fêtes de Séméac. Cette année, elle se déroulera dans l'après-midi du samedi 17 septembre. Tout le monde peut y participer, y compris les non licenciés !

Site internet : <http://www.semeac-evasion.fr/> - Adresse mail : semeac.evactions@laposte.net

Permanence au club tous les vendredis soirs, de 18h30 à 20h (Rue Georges Clémenceau).

Une belle saison de ski pour les petits du Centre Léo Lagrange



Cette année, les enfants du centre Léo Lagrange ont effectué 8 sorties de ski. Lors de ces journées les moniteurs de l'Ecole de Ski Français de la station de Barèges assurent les cours sur les pistes du domaine de Barèges-La Mongie.

En fin de saison, le mardi 12 avril, a eu lieu la soirée de remise des récompenses : flocons, étoiles et flèches ont été distribués aux jeunes par les moniteurs «descendus exprès de la montagne». Etaient présents Mme Isson et des Elus, M. Arribet Maire de Barèges, le directeur de la Fédération Léo Lagrange M.Cassagnet, les parents et leurs enfants. La cérémonie

s'est clôturée par une petite collation à la mairie de Séméac.



Agenda des lotos du S.O.U.A.S.

Les lotos du S.O.U.A.S. sont connus dans le département, les lots y sont exceptionnels et les connaisseurs ne s'y trompent pas lorsqu'ils arrivent suffisamment tôt pour disposer leur matériel de pros. Les bénéfices permettent de faire fonctionner les différents clubs sportifs du Séméac Olympique en complément de la subvention de la municipalité.

Les dates du 2^e semestre : Les organisateurs du S.O. proposeront dès la rentrée la carte de fidélité pour tous les lotos de la saison : les dimanches 16 et 23 octobre, les dimanches 6 et 20 novembre et le dimanche 4 décembre.

Groupe de la majorité

Jeunesse et environnement, deux axes majeurs de la politique municipale.

La majorité municipale de Séméac poursuit son engagement pour la jeunesse. Lorsque nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires en 2013, c'était bien sûr pour mettre Séméac en accord avec la nouvelle législation, mais surtout pour essayer d'offrir aux jeunes Séméacais des conditions qui puissent favoriser leur épanouissement et leur réussite scolaire. Des temps d'activités périscolaires gratuits ont été organisés en liaison avec notre prestataire La

Fédération Léo Lagrange et avec la participation des associations séméacaises dont les bénévoles ont accepté de donner de leur temps pour faire connaître de nouvelles activités aux enfants. Une première enquête effectuée en 2014 a révélé un taux de satisfaction des familles de 80 %. Les mêmes questions posées aux parents d'élèves ont donné ce mois-ci un résultat plus positif encore. 91 % des usagers ont exprimé leur satisfaction. Le mérite en revient bien sûr aux responsables et aux animateurs du périscolaire, mais aussi à la muni-

cipalité qui a fait le choix de s'impliquer fortement dans cette démarche.

La défense de l'environnement revêt aussi pour nous une grande importance, tout à fait en lien avec le point précédent.

Quel monde laisserons nous à nos enfants si nous continuons à épuiser ses ressources et à le polluer ? La majorité municipale reste fidèle à ses engagements. Les produits phytosanitaires ont disparu depuis longtemps de nos espaces verts et pour poursuivre cette action, nous allons essayer d'amener nos concitoyens à prendre

davantage conscience des dommages que peuvent causer des actions considérées par certains comme anodines. Une sensibilisation a été faite auprès de la population séméacaise lors d'une réunion publique le 30 mai à 18h au CAC. Ont participé Les Jardiniers de France et le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Bagnères. Suivront des ateliers échelonnés sur les prochains mois pour ceux qui le souhaitent. Nous souhaitons vous voir nombreux soutenir avec nous ces initiatives qui engagent l'avenir.

Groupe de l'opposition

Budget 2016 :

Le conseil municipal de Séméac s'est réuni le 30 mars dernier pour l'examen du budget 2016. Ce budget, les élus de l'opposition ne l'ont pas approuvé ! En effet, nous constatons cette année encore l'augmentation des prélèvements : taxe foncière (revalorisation des bases d'imposition), taxe de séjour pour les hôteliers et taxe sur les logements vacants. Or sur la commune, trop de maisons sont en vente et ne trouvent pas preneur, et deux projets immobiliers conséquents sont sur les rails. La carence de l'offre en logements n'est pas là, et dans un tel contexte,

taxer les logements vacants est incohérent. Quant aux dépenses, il est facile de constater que certains postes (l'énergie et les frais de personnel notamment) progressent anormalement. Nous réclamons la mise en place urgente d'un plan pour une plus grande maîtrise des dépenses. Cela est d'autant plus nécessaire que la dotation de l'état baisse en 2016 ... et cela va continuer. C'est par cette maîtrise que seront préservées les capacités d'investissement (chacun a pu constater que les investissements avaient été faibles en 2015). Pour 2016, trois projets vont mobi-

liser 80% des dépenses d'investissement. Le projet phare est l'aménagement du carrefour Rue de la République – Route de Toulouse, motivé essentiellement par l'installation de Grand Frais, une grande surface spécialisée dans l'alimentaire.

Nous réitérons de façon ferme notre total désaccord vis-à-vis de ce projet. En effet, l'aménagement prévu est sans aucun rapport avec l'étude préalable. Tel que proposé, ce carrefour à 5 ou 6 voies, au service d'intérêts privés est sur-dimensionné. L'étude EGIS avait clairement montré qu'il n'y avait aucune urgence à

entreprendre des travaux pharaoniques, les problèmes de circulation à venir n'ayant pu être clairement mis en évidence.

Enfin nous ne croyons pas au mirage de la création d'emplois liés à l'installation d'une grande surface supplémentaire, car il y aura destruction d'autres emplois dans des structures déjà existantes.

Ce projet ne manquera pas de faire parler de lui dans l'avenir, quant au coût réel et aux impacts qu'il aura sur l'environnement, l'écologie et l'économie locale. Croyez bien que notre implication reste totale afin de défendre vos intérêts !

Fête des Padouens du 11 au 15 août

Jeudi 11 août

21h30 : Retraite aux flambeaux
22h30 : Bal Occitan avec les «PARPALHON»

Vendredi 12 août

19h00 : Apéritif des Padouens
21h00 : Repas des Padouens animé par des Bandas (BOLÉROS BURGAIS, BANDA NEW'S BAND...)
Suivi d'un Bal

Samedi 13 août

16h00 : JEUX INTERVILLAGES aux Arènes
22h30 : Bal avec «SWING AVENUE»

Dimanche 14 août

8h00 : Concours de pêche (Canal du Moulin)
14h00 : Concours de pétanque
22h30 : Bal Disco avec «OASIS»

Lundi 15 août

10h30 : Messe des Padouens chantée
12h00 : Repas Local
16h30 : Course Landaise aux arènes avec les coursières de la Ganaderia Armagnacaise et les garçons de la Cuadrilla de J.M. Lalanne.
20h00 : Bodega du Club Taurin animé par la banda «LOS BAMBOLAYRES»
21h30 : Bal avec «ENJOY»



Programme du Comité des fêtes

Fête locale du 16 au 19 septembre

Vendredi 16 septembre

16h-20h : BAL DES JEUNES de 0 à 17 ans
centre Léo Lagrange
22h00 : Bal avec le PODIUM XTREME

Samedi 17 septembre

14h00 : Concours de pétanque

Soirée occitane :

- 19h30 : Apéritif et repas animé par des CANTERES
- 22h00 : Bal ROCK festif occitan
- 1h00 : Bal avec XTREME (thème sud-ouest)

Dimanche 18 septembre

A partir de 10h00 : ANIMATION AU CENTRE DU VILLAGE
11h00 : Dépôt de gerbe au monument aux Morts
11h30 : Réception des nouveaux Séméacais à la mairie
12h00 : Journée BODEGA avec animation pour enfants (bandas, pêche, jeux gonflables...)
18h00 : BAL MUNETTE RETRO SALSAS
Centre Léo Lagrange

Lundi 19 septembre

14h00 : Concours de pétanque



Programme du Centre Albert Camus



Vendredi 23 septembre à 20h30

Concert d'ouverture **GREG**



Un festival de 14 chansons pour ce musicien aux influences reggae, rock, flamenco, musette ou encore manouche, des textes bien ciselés, des idées assumées sur notre monde, cet opus retranscrit sa vision d'une vie qu'il voudrait autrement.

Samedi 8 octobre à 20h30

Concert **Claire GIMATT**

Claire Gimatt est lauréate du Prix d'écriture Claude Nougaro de la région Midi-Pyrénées en 2011. Elle est entourée de 3 musiciens Maxime Lescure, Julien Bruley et Romain Sanpons et s'aventure dans des univers très variés, souvent oniriques. Elle aborde d'obscures réalités qu'elle manipule à son gré.



Samedi 15 octobre à 20h30

Théâtre **TOC TOC** par le Théâtre des Allumés d'Orléans



Une comédie créée par Laurent Baffie et servie magnifiquement par la troupe des Allumés. Histoires de tocs, de vies qui se croisent dans une salle d'attente... Un moment d'humour à partager en famille ou entre amis.

Une comédie créée par Laurent Baffie et servie magnifiquement par la troupe des Allumés. Histoires de tocs, de vies qui se croisent dans une salle d'attente... Un moment d'humour à partager en famille ou entre amis.

Dimanche 16 octobre à 17h30



Concert de musique baroque
A PIACERE
En l'église de Séméac.
Libre participation

Samedi 22 octobre à 20h30

Concert de Chants traditionnels polyphoniques **ETHS BIGORRAK**



Eths bigorrrak chante et reçoit leurs amis d'«Eths Esbagats deth Marquisat».

Vendredi 4 novembre à 20h30

Concert de chansons françaises **Jean-Charles et Nicole VASQUEZ** proposé par le CCFD - Terre Solidaire.

Si c'est la musique qui les a fait un jour se croiser alors qu'ils adhéraient à l'Association pour l'étude de la guitare, c'est la poésie qui les a unis il y a une quinzaine d'années.



Samedi 19 novembre à 20h30

Théâtre **HERITAGE** par la Cie **DES PIEDS DANS LE PLAT**

Dans un village où la vie est paisible, voire même prévisible, le quotidien est savouré par tous, tranquillement... Ou pas ?
Auteur : Gloria Carreño
Mise en scène : Mercedes Tormo
Coproductioin Cie Les pieds dans le plat.



Samedi 26 novembre à 14h00

Présentation culinaire **LES TABLES DU LYS BIGOURDAN**



Pierre Lauginie, président de l'Association «Les Tables du Lys Bigourdan» créée en 1981, vient chaque année avec son équipe de professionnels de la cuisine et de la pâtisserie.

Jeudi 1er décembre à 20h30

Concert de musiques et chants ibériques avec **VUELTA A LA FUENTE**, dans le cadre du Festival Ibéro Andalou.

Trio - musique et chants traditionnels Ibérique avec José Manuel Gonzalez Diaz et Claire Gimatt chanteurs et Alain Fourtine à la guitare.



D'origine andalouse Claire nous emporte sur les sables chauds ibériques, José, c'est toute l'émotion des tavernes enfumées. Quand les deux se rencontrent dans ce répertoire mêlant flamenco, chant séfarrade et sud-américain, tout vibre et se chamboule.

Samedi 10 décembre à 20h30

Concert de **Musiques Brésiliennes du trio flûte, alto et guitare** : Denis Abbate, Nathalie Amat et Caroline Bazire.

Le trio «Des cordes dans le vent» jouera Sergio Assad, Radames Gnattali, Celso Machado et le guitariste compositeur Guinga. Une musique de rythme et de danse qui fleurit bon l'Amazonie. Une passion pour la musique du peuple brésilien que ces compositeurs célèbrent avec brio !



LES EXPOSITIONS D'AUTOMNE

LES SCULPTURES DE BERNARD BRUNET



Bernard Brunet utilise des outils de jardin pour sculpter des animaux ou des scènes de la vie quotidienne. Il a exposé pour la première fois en février 2009 dans le cadre des expositions temporaires organisées par l'Amicale de Peintres et Artistes bordelais. Ses sculptures reçoivent lors de chaque manifestation un accueil extrêmement chaleureux et les commentaires les plus flatteurs.



EXPOSITION DE PEINTURE DE LILIANE GENDULPHE

Liliane Gendulphe est une artiste pyrénéenne originaire de la région Tarbaise. Elle a commencé ses études aux Beaux Arts de Tarbes, puis à Toulouse où elle parfait encore sa technique. Elle exprime la complexité des sentiments, pour prolonger l'imagination par un figuratif suggestif qui laisse l'observateur libre de construire son propre paysage.

Saison 2016-2017



► INVITATION POUR 2 SÉMÉACAIS

VALABLE POUR UN DES SPECTACLES DU CAC DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2016